Arrêté n° 2026CJT358310 du 02/11/2026 au 31/01/2027

L'arrêté complet est disponible :

- À la Métropole de Lyon
- À la mairie de la Commune de Lissieu (Référence : 2026-267 du 23/10/2026)

- Soit en téléchargeant sur votre smartphone

Motif : Aménagement, renouvellement de canalisation eau potable avec branchement

- La réglementation concernant le stationnement et la circulation a été modifiée.
- **Veuillez respecter la signalisation provisoire**

Mesure de stationnement :

- Du 02/11/2026 à 08:30 au 31/01/2027 à 16:30 : Interdiction Stationnement interdit gênant avancement chantier , Chemin de la Cotonnière, depuis le croisement avec le Chemin de la Clôtre jusqu'au 58 Chemin de la Cotonnière (Lissieu)

Mesure de circulation :

- Du 02/11/2026 à 00:00 au 31/01/2027 à 00:00 : Fermeture à la circulation , Chemin de la Cotonnière, depuis le croisement avec le Chemin de la Clôtre jusqu'au 58 Chemin de la Cotonnière (Lissieu)